

Le 4 avril 2022,

COMMUNIQUE DE PRESSE

« POUR QUE LA FIBRE RESTE UN SUCCES NATIONAL, LES COLLECTIVITES LOCALES REAGISSENT ! »

Avec 29,7 millions de locaux raccordables et 14,5 millions d'abonnés à fin 2021, le déploiement des réseaux à très haut débit en fibre optique jusqu'à l'abonné en France est une véritable réussite et nous nous en félicitons.

Toutefois, dans les zones moins denses, et notamment celles où nous pilotons le déploiement de ces infrastructures, nous faisons face, à l'occasion des raccordements abonnés, à une multiplication des dégradations sur nos réseaux nouvellement construits.

Cette situation, sur laquelle nous alertons une nouvelle fois les pouvoirs publics, est principalement liée au mode de réalisation du raccordement final imposé par les principaux fournisseurs d'accès à Internet (Bouygues Télécom, Free, Orange et SFR) : le « mode STOC ».

En effet, ces fournisseurs d'accès Internet assurent le raccordement de leurs abonnés en réalisant eux-mêmes l'ensemble des opérations techniques. En réalité, elles sont intégralement sous-traitées sans contrôle, mal rémunérées et pour certaines réalisées en dépit des règles de l'art et de la sécurité des personnes.

Dans l'espoir de mieux encadrer ces pratiques, un nouveau contrat national (contrat STOC V2) a été signé entre les opérateurs au début de l'année 2021. Pourtant, un an après l'entrée en vigueur de ce contrat et malgré les inquiétudes répétées de l'Etat, de l'ARCEP et des collectivités, nous sommes forcées de constater que la situation ne s'améliore pas sur nos réseaux :

- en moyenne sur les six (6) derniers mois, 85% des comptes-rendus d'intervention transmis à l'issue de chaque raccordement ne sont pas exploitables,
- nos réseaux sont quotidiennement dégradés : portes d'armoires techniques forcées ou arrachées, boîtiers de raccordement laissés ouverts sous la pluie, clients déconnectés, malfaçons chez les abonnés...,
- des remises en état ne sont pas faites par les opérateurs,
- les contrôles terrain sont impossibles faute d'une communication des plannings d'intervention des sous-traitants,
- des règles de sécurité ne sont pas respectées, ce qui met en danger les biens et les personnes (risque d'électrocution et de chute des intervenants).

Cette situation est d'autant plus inacceptable à l'heure où la fin du réseau téléphonique dans nos territoires est engagée.

Dans ce contexte, nous demandons aux opérateurs Bouygues Telecom, Free, Orange et SFR de respecter les contrats existant et de mettre en œuvre deux actions complémentaires indispensables à la bonne réalisation des raccordements abonnés :

- fournir les plannings d'intervention des sous-traitants afin d'être en capacité réelle de s'assurer du respect des règles de sécurité appliquées par les intervenants en charge du raccordement et de maîtriser les délais de raccordement,
- conditionner le paiement à l'opérateur de la prestation de raccordement à la transmission d'un compte-rendu d'intervention complet et exploitable, garantissant le contrôle de la conformité du raccordement.

Aussi, compte tenu de l'urgence de la situation et faute d'une contractualisation rapide de ces évolutions au plus tard fin mai 2022, nous nous réservons le droit de prendre toute mesure à même d'améliorer fortement et durablement notre capacité à préserver l'intégrité du bien commun que constituent les nouveaux réseaux fibre optique de nos territoires.

Les collectivités signataires



Périmètres concernés et contacts presse

Structure	Périmètre géographique	Nombre d'habitants concernés par le projet fibre public	Contact presse
Anjou Numérique	Maine et Loire	470 000	Cindy Charret - c.charret@anjou-numerique.fr
Ardèche Drome Numérique	Ardèche, Drome	540 000	Sylvain Valayer - 04 82 30 40 00
Berry Numérique	Cher	180 000	Pascal Bourdillon - 02 48 27 80 77
Charente Numérique	Charente	170 000	Amélie Averlan - 05 16 09 50 00
Dorsal	Corrèze, Creuse, Haute Vienne	280 000	Yan Pamboutzoglou - 05 87 21 30 70
Doubs très haut débit	Doubs	230 000	Jean Louis Chauvin - 06 01 19 00 07
Essonne Numérique	Essonne	240 000	Michel Ballereau - 01 60 91 32 60
Eure et Loir Numérique	Eure et Loir	190 000	Benoit Dey - 02 37 88 08 73
Eure Normandie Numérique	Eure	500 000	Jean Christophe Boyard - 02 32 31 95 93
Région Grand Est	Ardennes, Aube, Marne, Haute Marne, Meurthe et Moselle, Meuse, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Vosges	2 500 000	Franck Siegrist - 06 83 62 49 61
Haute Garonne Numérique	Haute-Garonne	500 000	François Briançon - 05 34 33 48 83
La Fibre Numérique 59-62	Nord, Pas de Calais	1 750 000	Fabrice Drouez - 03 74 04 59 69
La Fibre 64	Pyrénées-Atlantiques	330 000	Emmanuel Dainciart - 05 59 59 82 11
Conseil départemental du Loiret	Loiret	375 000	Cassandra Germain - 06 37 99 23 20
Lot et Garonne Numérique	Lot et Garonne	70 000	Sylvain Souche - 05 53 69 45 82
Manche Numérique	Manche	500 000	Estelle Hamel - 02 33 77 83 60
Conseil départemental de la Mayenne Mayenne très haut débit	Mayenne	250 000	Miléna Munoz - 02 43 66 54 61
RIP36	Indre	160 000	Christophe Courtemanche - 02 54 08 37 40
Sarthe numérique	Sarthe	385 000	Xavier Devisse - 02 42 54 70 14
Seine Maritime Numérique	Seine Maritime	450 000	Christian Chupin - 02 32 12 70 91
Seine et Marne Numérique	Seine et Marne	650 000	Dominique Leroy - 01 64 10 66 20
Conseil départemental de Seine Saint Denis	Seine-Saint-Denis	56 000	Grégoire Larrieu - 01 43 93 93 47
Siperrec	CA Cœur d'Essonne et Paris Saclay	95 000	Vincent Fouchard - 01 44 74 32 05
SYADEN	Aude	185 000	Arnaud Tournier - 04 68 11 56 30
SYDEC	Landes	140 000	Géraldine Garric - 05 58 85 71 71
Tarn et Garonne Numérique	Tarn et Garonne	180 000	Pierre Coyaud - 05 63 21 68 45
USEDA	Aisne	390 000	Lucie Mathieu - 03 23 27 15 81
Val d'Oise Numérique	Val d'Oise	285 000	Rachid Adda - 06 33 74 54 30